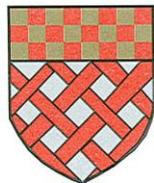


MAIRIE DE CHAILLAND



Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

.....



Délibération n°2016.04.01

OBJET :

BUDGET ANNEXE MULTISERVICE

Affectation du résultat 2015

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la
Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E.
GARNIER, Mme Valérie DENOU donne procuration à M N GARNIER, Mme
Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Vu la délibération du conseil municipal n°2016.03.03 du 17 mars 2016
portant sur l'approbation du compte de gestion et du compte administratif
du budget annexe Multiservice

Considérant que le Compte Administratif et le compte de gestion de 2015
votés préalablement par l'Assemblée fait apparaître :

- Un excédent cumulé de fonctionnement de : + **3 643.46 €**
- Un déficit de financement de la Section d'Investissement, hors
restes à réaliser Dépenses/Recettes, de : - **281.41 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

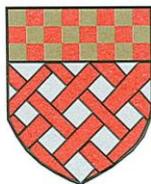
- D'AFFECTER à la section de fonctionnement au compte 002
l'excédent de + **3 643.46 €**
- D'AFFECTER à la section d'investissement au compte 001 le déficit
de - **281.41 €**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



~~~~~

L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la  
Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

**Date de la convocation**

6 avril 2016

**Date de l'affichage**

.....

~~~~~

Délibération n°2016.04.02

OBJET :

BUDGET ANNEXE MULTISERVICE

Approbation du budget 2016

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E
GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme
Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Vu l'avis favorable de Monsieur le Receveur
Vu la présentation détaillée du projet de budget primitif

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

- DE FIXER le total des dépenses et des recettes de la section de
fonctionnement à **20 489.00 €**
- DE FIXER le total des dépenses et des recettes à **15 470.00 €** pour la
section d'investissement

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE CHAILLAND



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la
Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E
GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme
Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE



Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Délibération n°2016.04.03

OBJET :

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT
VAUMORIN III**

Affectation du résultat 2015

Vu la délibération du conseil municipal n°2016.03.02 du 17 mars 2016
portant sur l'approbation du compte de gestion et du compte administratif
du budget annexe lotissement Vaumorin III

Considérant que le Compte Administratif et le compte de gestion de 2015
votés préalablement par l'Assemblée fait apparaître :

- Un excédent cumulé de fonctionnement de : **+ 51 145.58 €**
- Un excédent de financement de la Section d'Investissement, hors
restes à réaliser Dépenses/Recettes, de : **+ 14 187.24 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- D'AFFECTER à la section de fonctionnement au compte 002
l'excédent de **+ 51 145.58 €**
- D'AFFECTER à la section d'investissement au compte 001
l'excédent de **+ 14 187.24 €**

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



~~~~~

L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la  
Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

**Date de la convocation**

6 avril 2016

**Date de l'affichage**

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,  
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme  
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E  
GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme  
Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

.....  
~~~~~

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Délibération n°2016.04.04

OBJET :

Vu la présentation détaillée du projet de budget primitif 2016

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT
VAUMORIN III**

Approbation du budget

2016

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en
avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- DE FIXER le total des dépenses et des recettes de la section de
fonctionnement à **109 719.00 €**
- DE FIXER le total des dépenses et des recettes à **120 000 €** pour la
section d'investissement.

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND



Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

.....



Délibération n°2016.04.05

OBJET :

**BUDGET ANNEXE BOULANGERIE
Affectation du résultat 2015**

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la
Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E
GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme
Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Vu la délibération du conseil municipal n°2016.03.01 du 17 mars 2016
portant sur l'approbation du compte de gestion et du compte administratif
du budget annexe Boulangerie

Considérant que le Compte Administratif et le compte de gestion de 2015
votés préalablement par l'Assemblée fait apparaître :

- Un déficit cumulé de fonctionnement de : - **6 145.71 €**
- Un déficit de financement de la Section d'Investissement, hors
restes à réaliser Dépenses/Recettes, de : - **1 627.85 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire
et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

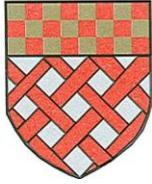
- D'AFFECTER à la section de fonctionnement au compte 002 le
déficit de -**6 145.71 €**
- D'AFFECTER à la section d'investissement au compte 001 le déficit
de - **1 627.85 €**

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

**Date de la convocation**

6 avril 2016

**Date de l'affichage**

.....

~~~~~

Délibération n°2016.04.06

OBJET :

BUDGET ANNEXE BOULANGERIE

Approbation du budget

2016

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU, Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Vu la présentation détaillée du projet de budget primitif 2016

Vu l'avis favorable de Monsieur le Receveur

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- DE FIXER le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement à **21 248.00 €**
- DE FIXER le total de la section d'investissement à **7 300.00 €**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la
Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E
GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme
Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE



Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Délibération n°2016.04.07

OBJET :

**BUDGET ANNEXE FOYER
LOGEMENT**

Affectation du résultat 2015

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2016.03.04 en date du 17 mars 2016
portant approbation du compte de gestion et du compte administratif 2015 du
budget annexe Foyer Logement

Considérant que les Comptes Administratifs 2015 votés préalablement par
l'Assemblée font apparaître les résultats suivants, qui seront repris au Budget
Primitif 2016:

- Un déficit cumulé de fonctionnement de : - **38 755.99 €**
- Un excédent de financement de la Section d'Investissement, hors
restes à réaliser Dépenses/Recettes, de : + **11 683.90 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et
en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- D'AFFECTER à la section de fonctionnement au compte 002 le déficit
de - **38 755.99 €**
- D'AFFECTER à la section d'investissement au compte 001 l'excédent
de + **11 683.90 €**

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

.....



Délibération n°2016.04.08

OBJET :

**BUDGET ANNEXE FOYER
LOGEMENT**

**Approbation du budget primitif
2016**

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU, Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Considérant qu'un certain nombre de mesures ont été prises et incorporées dans le budget primitif de l'année 2015,

Vu l'avis favorable de Monsieur le Receveur

Vu la présentation détaillée du projet de budget primitif 2016

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- DE FIXER le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement à **415 426.00 €**
- DE FIXER le montant des dépenses et des recettes à **15 683.90 €** pour la section d'investissement

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

.....



Délibération n°2016.04.09

OBJET :

BUDGET PRIMITIF

Affectation du résultat 2015

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU, Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E GARNIER, Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2016.03.05 portant approbation du compte de gestion et du compte administratif 2015 du budget général

Considérant que le Compte Administratif 2015 voté préalablement par l'assemblée fait apparaître :

- Un excédent cumulé de fonctionnement de : **+ 511 041.36 €**
- Un déficit de financement de la Section d'Investissement, hors restes à réaliser Dépenses/Recettes, de : **- 107 092.77 €**
- Un Déficit de financement des Restes à réaliser : **54 844.70 €**
 - o Dépenses : **54 844.70 €**
 - o Recettes : **0 €**
- Soit un déficit d'investissement obligatoire à recouvrer de **- 107 092 .77 - 54 844.70 € = - 161 937.47 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- D'AFFECTER le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION :

Le résultat de fonctionnement de **511 041.36** obtenu ci-dessus est ainsi affecté :
- au compte recettes C/002 de la section de fonctionnement pour un total de 50 000€
- au compte C/1068 pour un montant de 461 041.36 pour couvrir notamment le besoin de financement de la Section d'Investissement arrêtée au 31 Décembre 2015 (Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé) s'élevant à - **107 092.77 €** (déficit d'investissement hors reste à réaliser) soit - **161 937.47 € avec RAR.**

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Pour Extrait Conforme,
Le Maire

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND



Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage



Délibération n°2016.04.10

OBJET :

BUDGET GENERAL

**Approbation du budget primitif
2016**

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU, Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E GARNIER, Mme Valérie DENOU donne procuration à M N GARNIER, Mme Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Considérant que les projets et les besoins de la Commune de CHAILLAND ont fait l'objet de débats au cours des dernières réunions du Conseil Municipal,

Considérant qu'un certain nombre de mesures ont été prises et incorporées dans le budget primitif de l'année 2016

Vu l'avis favorable de Monsieur le Receveur

Vu la présentation détaillée du projet de budget primitif

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, 13 voix pour, 0 voix contre et 2 Abstentions,

DECIDE :

- DE FIXER le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement à **1 107 404.00 €**
- DE FIXER le total des dépenses et des recettes de la section d'investissement à **738 019.21 €**

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND



Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

.....



Délibération n°2016.04.11

OBJET :

**FIXATION DES TAUX DES TROIS
TAXES LOCALES 2016**

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la
Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E
GARNIER, Mme Valérie DENOU donne procuration à M N GARNIER, Mme
Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

M. le Maire propose de maintenir à l'identique les taux pour la Taxe d'Habitation,
le Foncier Bâti, et Foncier non bâti, et donc sans changement par rapport à ceux
votés l'an dernier, soit :

- Taxe d'Habitation : 19,51 %
- Foncier Bâti : 27,77 %
- Foncier non bâti : 37,58 %

Monsieur le Maire explique que les bases ont augmenté et la compensation de la
taxe professionnelle est versée par la Communauté de communes de l'Ernée.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en
avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

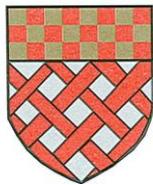
- DE MAINTENIR les taux des trois taxes locales à :
 - Taxe d'Habitation : 19,51 %
 - Foncier Bâti : 27,77 %
 - Foncier non bâti : 37,58 %
- D'INSCRIRE les recettes correspondantes au Budget Primitif 2016

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie,
sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU,
Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme
BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E GARNIER,
Mme Valérie DENOUE donne procuration à M N GARNIER, Mme Valérie
DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

.....

Délibération n°2016.04.12

OBJET :

**SUBVENTION AUX
PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES
SITUES DANS LE CENTRE ANCIEN**

ANNEE 2016

Vu le Plan d'occupation des sols approuvé le 28 février 1989,
Vu les règles de la Zone de Patrimoine Protégé Architectural Urbain et paysager
approuvée en février 2002,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2013.03.11 en date du 28 mars 2013
portant sur le même objet pour l'année 2013

Considérant que la commune de Chailland détient le label de Petite Cité de
Caractère dont l'obligation est de préserver l'harmonie architecturale et
patrimoniale notamment dans le centre ancien, Monsieur le Maire propose de
reconduire cette aide aux particuliers souhaitant améliorer la façade de leur
immeuble,

Considérant que cette subvention pourra être apportée après acceptation du
projet par les services de l'architecte des Bâtiments de France et le Conseil
Municipal, sur la base d'un dossier de demande d'aide constitué par le
demandeur dans les conditions énumérées ci-dessous.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et
en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 15

- Article 1 : Délimitation du périmètre éligible à cette aide :
 - o Périmètre identique à celui de la ZPPAUP (Zone de Patrimoine Protégé Architectural Urbain et Paysager)

- Article 2 : Conditions d'attribution de l'aide :
 - D'OCTROYER une aide financière aux propriétaires d'immeubles situés dans le périmètre de la ZPPAUP ayant un projet d'amélioration de la façade de leur immeuble
 - DE LIMITER cette aide à 20% du montant TTC (Toute taxe comprise) des travaux, pour un montant minimum de travaux de 3 000€ TTC
 - DE RETENIR que l'aide est plafonnée à 2 000€ par immeuble concerné
 - DE FIXER l'enveloppe à 6 000€ au titre de l'année 2016

- Article 3 : Contenu du dossier de demande de l'aide :
 - DE DEFINIR que le dossier de demande de subvention est constitué par le demandeur en 2 exemplaires des pièces suivantes :
 - Un devis d'entreprise
 - Un relevé d'identité bancaire
 - Au sein de la déclaration de travaux, une note descriptive présentant l'état actuel du bien avec des photographies et le projet d'aménagement avec esquisse et/ou plan
 - Un engagement écrit à réaliser les travaux dans l'année qui suit l'octroi de l'aide
 - DE FAIRE APPEL à l'avis technique de l'architecte des bâtiments de France ou de l'architecte des Petites Cités de Caractère pour assister la collectivité sur le plan architectural et patrimonial afin de valider le projet tel qu'il lui a été soumis ou pour formuler toutes recommandations et modifications jugées utiles

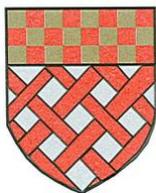
- Article 4 : Conditions du versement de l'aide :
 - DE DECIDER que l'aide sera versée au bénéficiaire à l'achèvement des travaux, sur la base des factures d'entreprise acquittées et après avis de l'architecte des bâtiments de France ou de son représentant.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS

MAIRIE DE CHAILLAND

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Date de la convocation

6 avril 2016

Date de l'affichage



Délibération n°2016.04.13

OBJET :

**INDEMNITES 2016 DIMANCHES
ET JOURS FERIES POUR LE
PERSONNEL DU FOYER
LOGEMENT**

L'an deux mille seize, le douze avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Étaient présents : M DARRAS, Mme LEPINE, M GARNIER N, M MONCEAU, Mme BOITTIN, M BLIN, Mme SEGUIN, M BOITTIN L, M GOURNAY, Mme BETTON, M GARNIER E, Mme GODIN,

Était absent excusé : M DE PONTBRIAND donne procuration à M E GARNIER, Mme Valérie DENOU donne procuration à M N GARNIER, Mme Valérie DUHAIL donne procuration à Mme Virginie LEPINE

Mme Valérie GODIN a été désignée secrétaire de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-18,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que pour assurer la continuité du service du Foyer Logement et pour conserver la qualité des prestations fournies, le personnel doit travailler les dimanches et jours fériés ainsi que les nuits ; et qu'il convient d'indemniser ces personnes en fonction de la quantité de travail fournie,

Vu le tableau récapitulatif des heures réalisés les dimanches, jours fériés et nuits au titre de l'année 2016 pour chaque agent,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- DE RECONDUIRE à 0.75 € la majoration des heures réalisées lors des dimanches, jours fériés et nuits sur l'année 2016.
- DE CHARGER Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué au personnel du versement de cette indemnité aux agents concernés.
- DE CONFIRMER que les crédits sont inscrits au Budget 2016

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Bruno DARRAS